possibilités insoupçonnées, les velléités d'un art que rien n'avait annoncé. L'occasion, ce fut l'illustration de ce magnifique ouvrage que Camille Lemonnier dédia à *la Belgique*. Ensemble, l'écrivain et le peintre parcoururent nos provinces, pour mieux les connaître et les célébrer.

Et Meunier vit, et aima, nos paysages d'activité fiévreuse; il vit et aima nos ouvriers magnifiés par l'effort quotidien et opprimés par lui. Son œil d'artiste fut impressionné par le caractère des gens et des choses; son cœur large et bon s'émut de la souffrance partout attestée. Il se sentit attiré vers l'expression d'un rêve grandiose de force triste.

Mais le pourrait-il dire ce rêve, ainsi qu'il le sentait confusément ? Jusque-là, son talent avait été hésitant et relativement médiocre, comme sa vie.

Jusque-là, mêlé aux artistes de sa génération, il n'avait été qu'une unité effacée dans ce groupe sympathique qui succéda aux romantiques. Il avait à tâtons cherché sa voie, sans la trouver; il s'était essayé, sans originalité marquée et sans succès décisif, à la peinture d'histoire, à la peinture religieuse, à la peinture de genre et au portrait. Et il avait dépassé la quarantaine ! S'il fut disparu alors, son nom serait resté obscur.

Et le voilà touchant la terre wallonne, en recevant un choc profond, l'illumination nécessaire de sa destinée, la révélation de ce qu'il incombe à son génie de réaliser désormais.

On a pu parler, avec raison, des deux vies de Constantin Meunier. C'est sa seconde vie qui en fait un des plus grands artistes

de tous les temps; c'est sa seconde vie qui est comme une avenue radieuse de chefs d'œuvre. Elle naît et se poursuit aux régions de Wallonie, et cela suffit à justifier la vénération que nous — amis de l'art wallon — lui avons vouée d'un cœur reconnaissant.

La transition, cependant, exigea plusieurs années. Il fallut l'épreuve douloureuse du voyage d'Espagne. Celui-ci se place en 1882. Constantin Meunier en rapporta la copie du tableau du malinois Van Kempen, prétexte de sa mission, le beau tableau : la *Fabrique de tabacs à Séville*, actuellement au Musée de Bruxelles, et surtout la pleine possession de son métier, la maîtrise de son habileté technique. Les dessins de cette époque sont d'un trait ferme et sûr, puissant et grand.

Avant son séjour en Espagne, Meunier avait exposé le *Creuset brisé* (1879), la *Remonte des mineurs*. On y sent déjà, latentes, toutes les qualités de son art, mais l'expression est encore insuffisante. Pour mieux se réaliser, Meunier va revenir à la sculpture qu'il avait pratiquée en ses premières années, dans l'atelier de Fraikin. Et sculpteur et peintre, désormais, il prendra pour modèles, les ouvriers de l'industrie.

Dès les premières expositions du Cercle des XX, il subjugue nos jeunes enthousiasmes. Je me souviendrai toujours, comme de l'une des meilleures choses dont j'aime à me souvenir, de l'élan qui emporta mes vingt ans vers son œuvre. Nous fûmes quelques uns alors, Eugène Demolder entre autres, à crier dans les gazettes nos admirations passionnées. Meunier avait besoin de ce réconfort, car il n'était guère compris et encouragé. Ceux qui plus tard l'entourèrent d'une sollicitude un peu étalée, n'étaient point là au début, quand la vie était dure et la critique hostile et méfiante. Le grand public, lui, moutonnier comme toujours, ne le découvrit qu'à sa mort.

Lors de ces luttes héroïques des commencements, je ne pouvais prévoir que des liens familiaux m'uniraient par la suite à l'artiste (1), mais déjà je l'entourais de ferveur et d'amitié.

Je retrouve quelques lignes de 1887. Meunier venait d'être nommé professeur à l'Académie de Louvain. C'était le pain assuré et le loisir de travailler librement.

C'est surtout depuis quelques années que Meunier a montré quel artiste robuste et personnel il était. Certes dans ses œuvres du début se révélaient

---

(1) Madame Jules Destrée est la fille de M. Auguste Danse et d'Adèle Meunier, sœur de Constantin Meunier.

déjà des dons précieux ; ses études de moines, les tableaux rapportés d'un séjour à la Trappe, celui que possède le Musée de Gand : le *Martyre de Saint Etienne*, celui du Musée de Bruxelles : la *Guerre des paysans*, indiquaient un peintre de talent ; plus tard, au retour d'un séjour en Espagne où il fut envoyé copier un Kempeneer, il nous revint d'une manière inattendue et intéressante : de haute qualité restera sa *Fabrique de tabacs*. Mais le vrai Meunier, l'original et admirable artiste que nous chérissons, date de 1877. En cet an-là fut exposée *la Coulée de l'acier* puis suivirent : la *Sortie des Mineurs*, le *Creuset brisé*, le *Port d'Anvers*

Constantin MEUNIER. — **Hiercheuses.**

et tant d'autres chefs-d'œuvre. Ce sera l'impérissable gloire pour Constantin Meunier, d'avoir été à l'Ouvrier, comme Millet avait été au Paysan, d'en avoir compris et d'en avoir célébré la souffrante grandeur. En 1860, Meunier avait fait partie du groupe d'indépendants : De Groux, Rops, Baron, Du Bois, Boulanger, Artan, qui osa commencer la lutte pour l'art libre que les XX après eux continuent. Lorsque la vaillante phalange fut un peu dispersée, il fallut du courage à Meunier pour aller seul, en dépit des criailleries et des étonnements, vers le peuple

dédaigné de l'industrie. Le premier, il a vu la beauté du travail de ce siècle, de l'usine, avec sa vie ardente, son fracas grondant de roues et de marteaux, les feux incandescents courant à travers les halles fumeuses et noires, ces merveilleux contrastes d'ombre et de lumière. Il a vu la tragique horreur des machines pleines de fatalité muette, terribles broyeuses d'hommes et dompteuses de fer. Il a vu les charbonnages sinistres, avec leurs cheminées et leurs lourds terrils, avec leurs échafaudages fantastiques et menaçants étrangement silhouettés dans l'air. L'âpre mélancolie du paysage industriel, personne ne l'avait dit avant lui ; et dans ce magnifique décor, là où seulement l'homme moderne

Constantin MEUNIER — **Le Retour des mineurs.**

(Collection Ch. Jacques-Meunier, à Bruxelles.)

apparaît dans sa beauté plastique, Meunier a animé le travailleur, admirable dans son effort, comme un héros antique ! Et aussi avec la sympathie et la pitié d'un grand cœur, il s'est ému de l'infortune et de la misère des déshérités, et une large compassion pour les races écrasées donne à tous ses tableaux un caractère profondément humain et poignant.

Et cela ne lui suffisant pas, d'être grand peintre, il s'est souvenu de la sculpture qui avait occupé ses jeunes années, et l'Exposition des XX où nous avons vu son *Marteleur*, est trop près de nous pour que j'aie besoin de dire à quels pas de géant Meunier a marché dans cet art. Il envoie

au Salon de Paris qui va s'ouvrir, un Puddleur qui l'affirmera une nouvelle fois.

Qui dira la beauté de l'industrie et de l'ouvrier, demandait dans une de ses chroniques de l'*Art Moderne* J. K. Huysmans, étonné de ce que pas un artiste ne l'eût encore tenté. On peut répondre à présent. »

Constantin Meunier. — **Le Marteleur.**

Après vingt-cinq ans, je ne puis que redire les mêmes paroles, non sans constater combien le temps écoulé a vérifié mes éloges et justifié mon enthousiasme. Meunier aussitôt installé à Louvain, se mit à l'œuvre avec une énergie prodigieuse chez un

homme de cet âge. Les plus cruels malheurs — il connut coup sur coup, la mort de ses deux fils, — ne parvinrent point à ralentir l'élan de ce labeur magnifique.

Les statuettes du début devinrent des statues héroïques ; le *Débardeur* se dresse devant le Musée d'Anvers, comme la personnification même du travail de la grande cité maritine ; le *Marteleur* fut pareillement repris en grandes dimensions tel qu'il s'érige aujourd'hui dans la halle de l'Université du travail de Charleroi ; le *Puddleur assis* entra au Musée de Bruxelles ; le *Paysan à l'abreuvoir* fut campé dans les verdures du square Ambiorix. Les chefs-d'œuvre succédèrent aux chefs-d'œuvre.

Constantin Meunier. — **L'Industrie.**

Ce fut à Louvain, dans l'ancienne chapelle que la Ville avait mise à la disposition de l'artiste pour lui servir d'atelier que

Constantin Meunier conçut et exécuta son œuvre maîtresse, la plus poignante la plus pathétique de toutes, le *Grisou*, aujourd'hui au Musée de Bruxelles. Cette mère qui découvre son fils parmi les morts et se penche angoissée vers le cadavre brûlé, est d'une noblesse de lignes et d'une intensité de sentiment qu'on n'a point dépassées. Elle nous donne, transposée dans le décor moderne, cette émotion grave que cherchèrent à exprimer aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, les auteurs de *Pieta* disant le désespoir de la Mère sur le corps du Fils. Meunier s'élève ainsi aux hauteurs atteintes par Roger de le Pasture ou Michel Ange.

Ce fut aussi à Louvain que Meunier chercha à réaliser une idée ancienne déjà, en coordonnant les divers éléments de son labeur, en les assemblant et les réunissant dans un Monument à élever à la gloire du Travail contemporain.

Lorsqu'il revint à Bruxelles, la gloire commençait à rayonner autour de son nom. Des expositions l'avaient fait connnaître à l'étranger ; la critique mondiale avait proclamé son génie. Il eut ainsi, en ses dernières années, la réconfortante joie du respect universel. Il mourut à Ixelles, le 4 avril 1905 (1), laissant inachevé le monument Zola qu'on lui avait demandé de faire en collaboration avec le sculpteur français Charpentier.

Depuis, sa haute situation n'a fait que grandir. Des volumes français et étrangers l'ont consacrée. Une exposition rétrospective fut organisée en Mai-Juin 1909, à Louvain à l'occasion des fêtes jubilaires du 75ème anniversaire de l'Université Catholique, sous le patronage des personnalités les plus considérables de notre pays. A cette occasion, un catalogue remarquable fut publié, auquel je vais emprunter la documentation du chapitre suivant, par un Comité dont l'actif secrétaire fut M. le chanoine Thiéry à l'obligeance duquel les lecteurs de *Wallonia* devront les grandes illustrations dont s'accompagne ce rapport.

Bref, l'on peut dire que Constantin Meunier est à l'heure actuelle une figure aussi représentative de l'art belge au XIX^e^ siècle, que Van Eyck l'est pour le XV^e^ et Rubens pour le XVII^e^. C'est l'un des artistes auxquels notre petit pays doit de compter magnifiquement dans l'histoire du monde.

---

(1) Le n° de *Wallonia* de mai 1905 lui est presque entièrement consacré : Opinions et critiques de MM. Camille Lemonnier, Deltawe, Fierens-Gevaert, Victor Rousseau, Ch. Delchevalerie, Hubert Kains et A. Mockel. Bibliographie.

II. — Le « Monument au travail ».

C'est l'œuvre maîtresse de ce Maître. Il ne la conçut point, dès l'origine, dans la forme qu'il devait lui donner. En 1880, déjà, il y songe vaguement. Peu à peu le projet se précise, se développe, se transforme. A mesure que passent les années, l'artiste com-

L'atelier de Constantin Meunier à Louvain.

D'après un fusain de A. Delaunoy.

plète, ajoute, modifie sa pensée primitive. On peut dire que le *Monument au travail* fut sa préoccupation constante et dominante. Meunier devait mourir sans être parvenu à l'arrêter dans tous ces détails, en une forme définitive.

Dans le catalogue de Louvain, si précieusement documenté, M. le chanoine Thiéry raconte que, dès 1884, Meunier lui exposa un projet dont il fit une aquarelle. A Louvain, l'idée fut reprise et traduite en sculpture : quatre des reliefs devaient entourer un cube monumental, surmonté d'une figure symbolique. C'étaient l'*Industrie*, représentant le travail du feu; la *Moisson* (air); le *Port* (eau); la *Mine* (terre). Des figures isolées devaient compléter cette pièce. « Je ne suis pas encore arrêté au sujet des figures à placer sur les angles du grand piédestal décoré de hauts reliefs, écrivait Meunier en 1898. Je crains que cela ne devienne trop vaste. Ils seraient empruntés aux divers métiers : marteleur, débardeur, paysan, mineur, types que je possède. Quant au groupe principal, celui qui doit surmonter mon monument de travail, il a subi plusieurs transformations. Étant toujours à la recherche d'une grande figure décorative, je pense l'avoir arrêté et trouvé depuis quelques jours. Le sujet en est la paix et la fécondité, représenté dorénavant par une figure d'homme qui, dans un geste large répand la semence sur la terre pour la féconder. Puis deux figures, une forte femme, fille de la terre, tenant contre son sein l'enfant. »

Ainsi, le *Semeur* et la *Maternité* vinrent s'ajouter au *Mineur accroupi*, à l'*Ancêtre*, au *Puddleur* et au *Forgeron au repos* et M. Arnold Goffin pouvait écrire dans la *Revue générale* (janvier 1903) :

« Le monument du travail que Meunier a conçu et patiemment amené à sa perfection, résume et abrège, comme en une expression suprême, la pensée assidue de sa méditative vie d'artiste. Tout ce qu'il a mis d'art attentif et grave, de compréhension émue et de puissance plastique, vit dans cette création éparses d'effigies de travailleurs à la physionomie forte et résolue, qui toutes nous apparaissent ainsi que des incarnations du labeur conscient et libre. »

Ces éléments réunis, il fallait les assembler, trouver la disposition architecturale qui les mettrait en pleine valeur. Constantin Meunier s'y essaya sans se satisfaire. Il consulta l'éminent architecte Horta qui lui soumit un projet cubique, très simple, laissant aux sculptures toute leur importance. Meunier d'abord séduit, ne

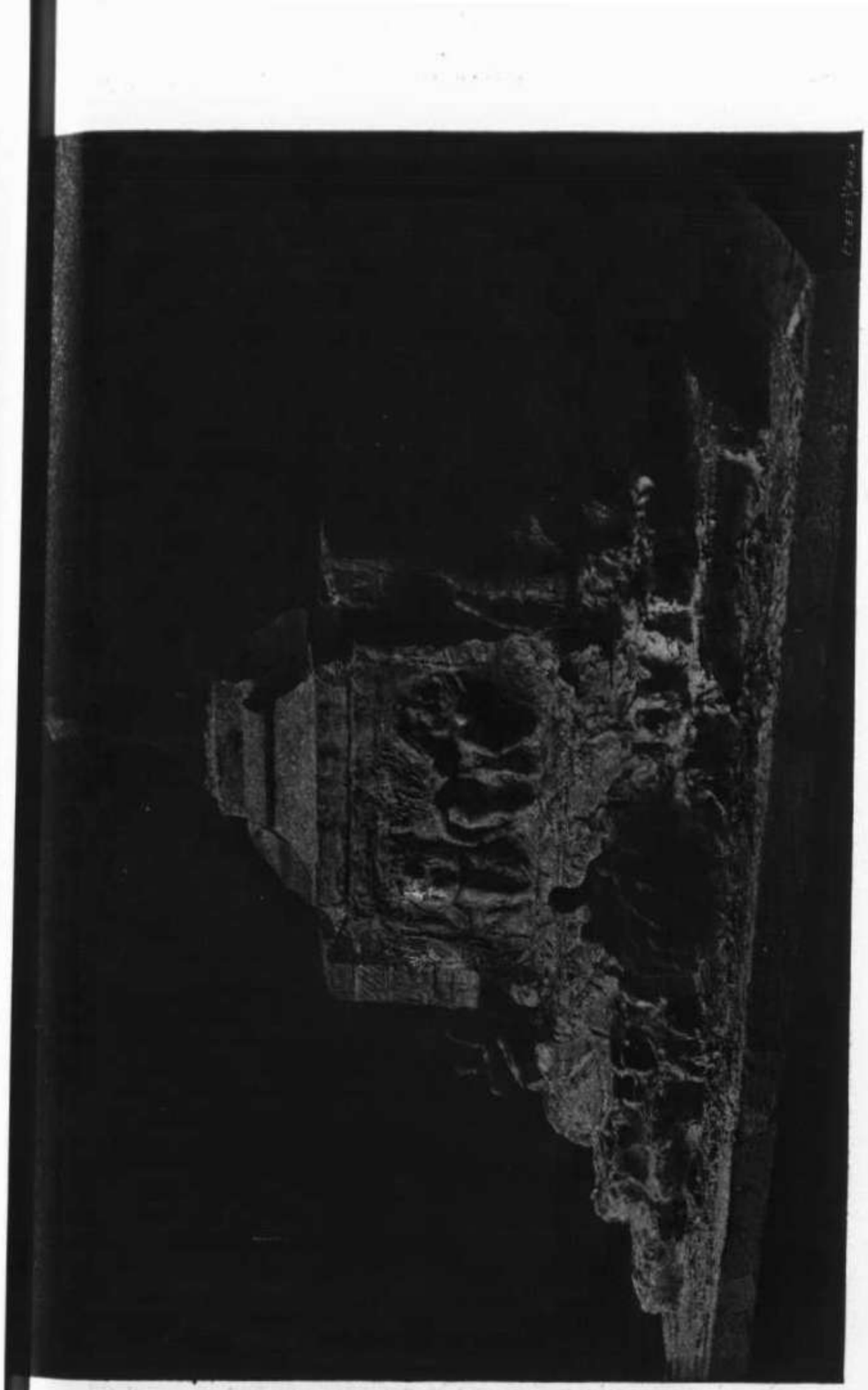

Constantin Meunier — **Le Monument au Travail.**
Maquette n° 3, caractérisée par les gradins élargissant la base.

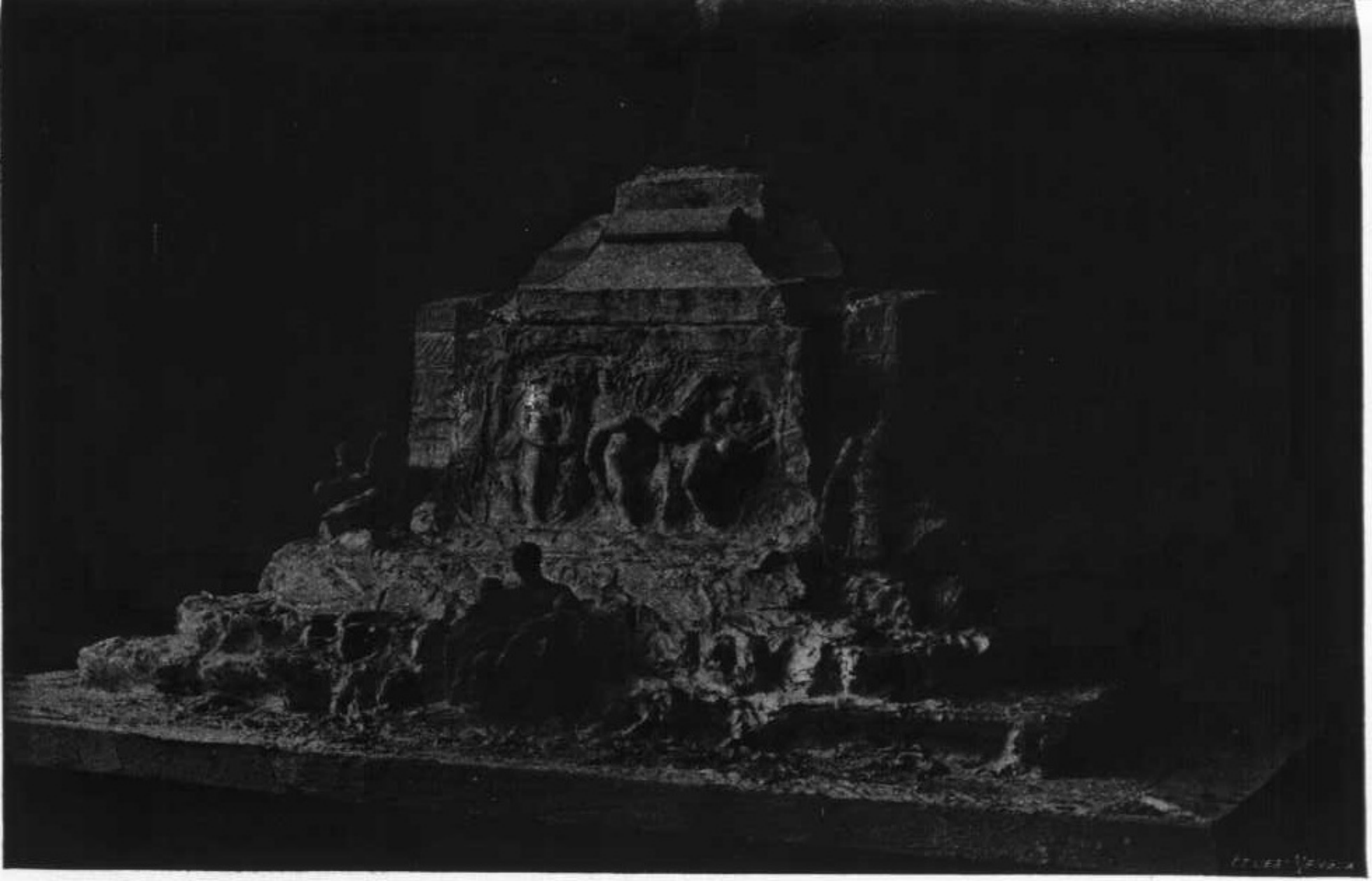

Constantin MEUNIER — **Le Monument au Travail.**

Maquette n° 3, caractérisée par les gradins élargissant la base.

put s'accorder avec Horta sur la présentation du *Semeur* et leur collaboration prit fin. Meunier chercha de nouveaux effets en élevant, soit la partie inférieure, soit la partie supérieure, sur des gradins. Trois maquettes furent exposées au Cercle artistique de Bruxelles en 1902. Ce fut une variante de ces esquisses qui fut réalisée à Louvain en 1909.

Incomplètement satisfait, Meunier s'orienta dans une nouvelle direction. Il étudia un projet concave, distribuant les hauts reliefs sur les murs d'un hémicycle ou d'un petit temple, et permettant ainsi au spectateur de les voir tous à la fois. M. Acker, l'architecte distingué qui vient de mourir, réalisa très heureusement ce dispositif après la mort de Meunier, à l'Exposition rétrospective de Bruxelles, en 1905. Il fut suivi, avec quelques modifications, aux expositions Meunier qui eurent lieu à Berlin, à Dresde et à Vienne. M. Vandevelde, le compatriote si bien doué qui s'en fut chercher la gloire et l'influence à Weimar, a aussi imaginé un projet mixte, compliqué d'escaliers et de rampes, que nous n'avons pu voir.

Enfin, à l'Exposition de Charleroi en 1911, dans le grand Hall de la Métallurgie, M. Hasse, architecte de l'Exposition, avait présenté les figures du Monument au Travail sur un double écran de style sobre et classique, chaque face de l'écran ornée de deux des grands bas-reliefs, avec le *Semeur* au-dessus et les autres figures distribuées sur les côtés. Cette tentative originale fut généralement bien accueillie.

Bref, trois types principaux, que nous pourrions appeler le cube, l'hémicycle et l'écran, et pour chacun de ces types, des variantes importantes, s'offrent à nous pour la réalisation architecturale du monument. On conçoit l'embarras du choix, d'autant plus que nous savons que Meunier lui-même était hésitant.

A ceux qui me demanderaient mes préférences et leurs raisons, je répondrai franchement que je n'en ai point d'arrêtées et que je ne pourrais me décider qu'en étant fixé sur l'emplacement destiné au monument. Selon l'espace dont on disposera, selon que les formes seront appelées à se détacher sur l'horizon et le plein air, ou sur un paysage urbain, ou sur un fond de verdures, telle disposition apparaîtra préférable. A mon sens, le choix de l'architecture doit rester subordonné au choix du décor en lequel elle devra s'incorporer.

On n'est pas mieux fixé sur la couleur que sur la ligne du monument. Meunier fit exécuter en pierre blanche des grands

reliefs et les trois qui sont au Musée de Bruxelles : La *Moisson*, *l'Industrie* et la *Mine*, sont en cette matière assez peu flatteuse. M. le chanoine Thiéry rapporte que Meunier regrette de ne pas les avoir faits en bronze ; et je me souviens, quant à moi, d'un désir analogue exprimé par l'artiste : il eût voulu pour les reliefs

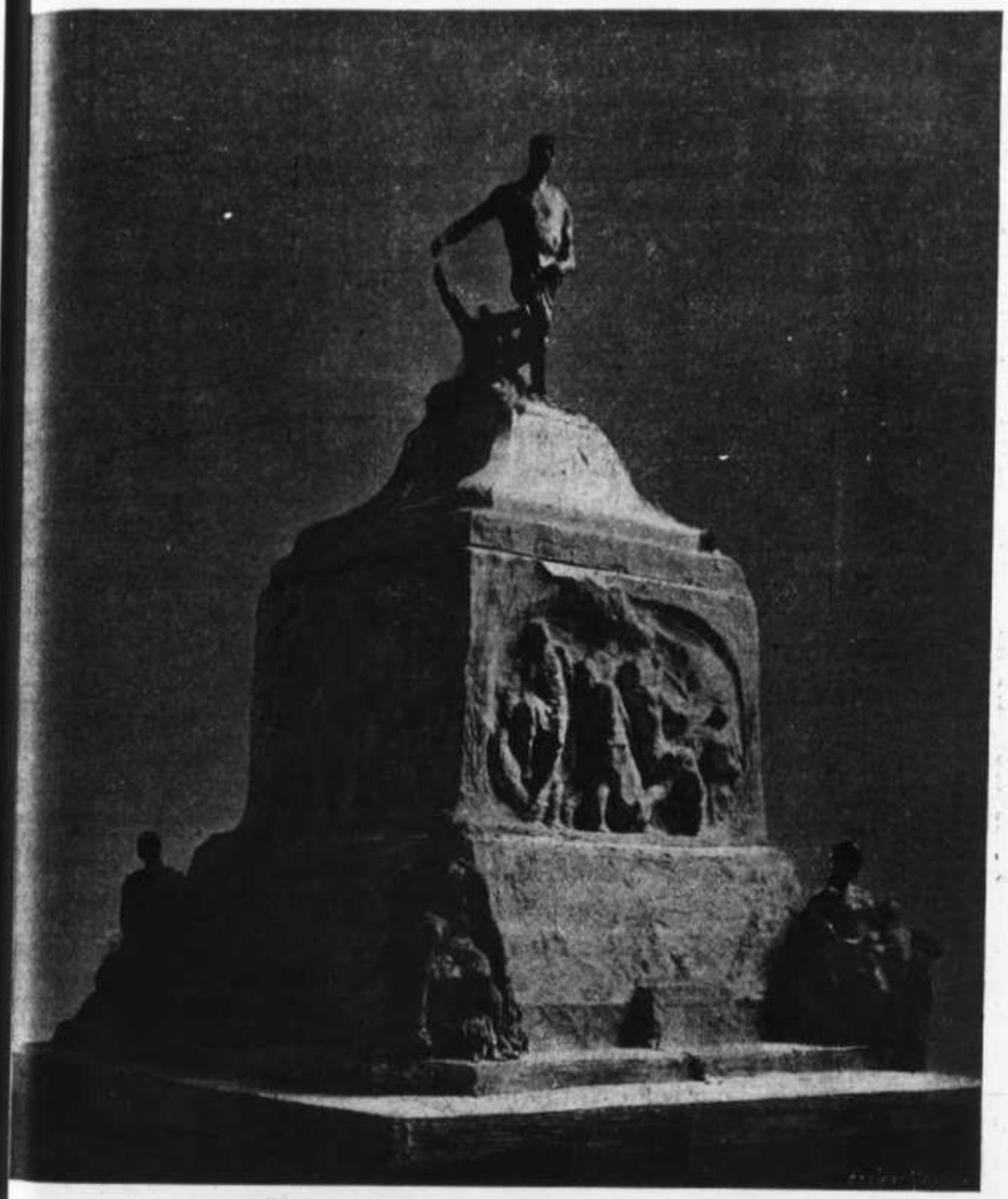

Constantin Meunier. — **Le Monument au Travail.**

Maquette n° 1. Caractérisée par la juxtaposition immédiate des hauts-reliefs.

quelque granit noir, quelque pierre dure et sombre de Bretagne, mais il ne trouvait pas d'ouvriers pour la tailler.

A ces incertitudes s'en joignent d'autres sur la propriété artistique de l'œuvre. Un amateur Danois, M. Jacobs, en avait déjà acheté quelques figures isolées, lorsque l'Etat Belge se décida à acquérir tous les éléments du monument, ne laissant à l'artiste que le droit d'en exécuter les réductions aux deux tiers ou à échelle moindre. Le contrat, rédigé à une époque où Meunier n'était guère en situation de dicter ses volontés, est, autant qu'il m'en souvient, assez peu clair; et les intéressés, l'Etat et les héritiers de Constantin Meunier, ne sont pas d'accord sur son interprétation.

Tout cela explique des lenteurs, mais ne les justifie pas. Il reste déplorable et scandaleux que notre pays, ayant eu l'honneur incomparable d'un enfant tel que Meunier et d'une œuvre comme le *Monument au travail*, ne se soucie pas davantage de le voir enfin réalisé. Les ouvriers des usines Zeiss, à Iéna, nous ont depuis longtemps devancés, en exécutant le monument à demi grandeur.

Léopold II et le ministre des Beaux-Arts, M. Van der Bruggen avaient choisi le Rond-Point de Tervueren, comme l'emplacement du Monument au travail. Depuis, les ministres se sont succédé et le roi est mort. Ni M. Descamps-David, ni M. Schollaert, ni M. Poullet n'ont repris l'idée de leur prédécesseur et si l'opinion ne s'émeut pas enfin, il est à craindre que l'inertie gouvernementale soit perpétuée. Peut-on du moins espérer que le Roi Albert, qui a donné maintes preuves déjà de sa sollicitude pour notre rayonnement artistique et intellectuel, stimule efficacement des ministres que les agitations politiques rendent trop oublieux de leurs devoirs envers l'art national ?

Souhaitons-le et mettons-nous à l'œuvre pour réclamer une réalisation qui n'a que trop tardé. Je propose donc ces conclusions aux *Amis de l'Art Wallon* : 1° Il est à désirer que le Monument au travail de Constantin Meunier soit érigé le plus rapidement possible, dans la capitale, et de préférence en plein air. 2° La disposition architecturale à lui donner dépendra de l'emplacement choisi pour son édification.

III. — **Le Monument au Travail, à Charleroi.**

Dès le 11 juin 1902 — il y a plus de dix ans ! — M. E. Devreux, le bourgmestre actuel de Charleroi, formulait la proposition

d'élever, sur une des places publiques de la ville, un monument à la glorification du travail et de l'industrie de notre pays. « Les » industries principales du bassin de Charleroi, les mines, la ver- » rerie, la métallurgie, les produits chimiques, l'électricité y » seraient symbolisés et des panneaux seraient utilisés pour ins- » crire les noms des hommes qui ont rendu de grands services au » pays ». La proposition fut renvoyée à la Section de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui, à l'unanimité, décida la nomination par le Conseil Communal d'une Commission d'études.

Constantin Meunier. — **Le Monument au Travail.**

La Mine.

Cette Commission instituée, son rapporteur, M. G. Roullier, fit en séance du 22 février 1906, un intéressant rapport dont nous extrayons les renseignements suivants :

« Dans sa séance du 11 Novembre dernier, le Conseil communal à institué une Commission d'études pour la réalisation du projet d'érection d'un monument à la glorification du Travail et de l'Industrie.

La composition de cette Commission était la suivante : « 5 membres du Collège échevinal, 8 membres du Conseil et 9 industriels représentant les diverses industries du bassin de Charleroi. A cette Commission

devaient être adjoints des délégués de la Province et des délégués de l'État.

MM. Paul Pastur et Armand Wanderpepen ont été désignés par la Députation permanente pour représenter la Province au sein de la Commission ; le Gouvernement n'a pas encore désigné ses délégués, mais il résulte d'une entrevue que M. le Bourgmestre a eue avec M. le Ministre des Beaux-arts, que le concours bienveillant du Gouvernement est acquis à l'œuvre.

Le premier point dont s'est occupé la Commission spéciale, dans sa séance du 17 Février dernier, est la question de l'emplacement du futur monument. Les places publiques ont été tout d'abord écartées. Des kiosques y existent, puis indépendamment de cela, ces places sont fréquemment occupées par des jeux populaires.

L'emplacement qui semblait s'indiquer est le point central entre les deux squares en face de la gare, dans l'axe de la place de la Station.

La surface à découvert est vaste et tout-à-fait convenable pour un monument de caractère grandiose tel que celui qu'on se propose d'y élever. Le cadre tracé par la gare, la poste, les squares et les quais bordés d'arbres est d'un bel aspect, et permettra au monument de se détacher nettement. Aussi votre Commission s'est-elle ralliée à cet emplacement.

Venait ensuite la question de la dépense. — Le montant des souscriptions spécialement affectées au monument atteint à ce jour près de 42.000 francs. Il y a lieu d'espérer qu'il sera de 50.000 francs lorsque les listes auront été complétées par certaines souscriptions qui restent à recueillir dans le monde de l'industrie et du commerce.

La Caisse communale pouvant faire un sacrifice de 50.000 francs et l'intervention de l'État et de la Province pouvant être évaluée à une quotité de 100.000 francs c'est une somme de 200.000 francs qui pourrait être consacrée à l'érection du monument destiné à glorifier le Travail, l'Industrie et le Commerce dans le pays de Charleroi.

Dans les plus petites villes des Flandres, et même dans certaines villes de la Wallonie, il existe des édifices souvent considérables commémorant un événement ou une gloire locale. A Charleroi, nous n'avons rien ou peu de chose. L'événement, la gloire passée ou présente de notre région, c'est l'intense labeur industriel. L'idée d'élever un monument rappelant ou symbolisant le puissant et tenace effort des classes laborieuses, la sagacité des industriels, l'ingéniosité des commerçants a paru avec raison digne d'attirer l'attention du Conseil.

Certes, le chiffre de 200.000 francs est assez important, mais vu l'ampleur et vraisemblablement la décoration complexe du monument, en principe, la dépense ne paraissait pas hors de proportion. Puis il fallait que les artistes invités à présenter un projet pussent tabler sur un chiffre déterminé.

Néanmoins, votre Commission spéciale s'est arrêtée à la somme de 150.000 francs pour le monument, réservant 50.000 francs pour l'appropriation et l'embellissement des abords qui serviront à mettre en parti-

Constantin Meunier. — **Le Monument au Travail**
L'Industrie.

Constantin MEUNIER. — **Le Monument au Travail**
L'Industrie.

culière valeur l'édifice : ensemble 200.000 francs. Ce crédit ne pourra être dépassé sous aucun prétexte.

Restait la question de réalisation. L'édification d'un monument réclame le concours à la fois de la sculpture et de l'architecture. Votre Commission, fidèle aux précédents en pareille matière, a décidé d'inviter par un appel public les artistes : sculpteurs et architectes, à concourir à l'étude du projet dans des conditions à déterminer par un règlement spécial.

Ce règlement devra prévoir l'hypothèse où le concours ne produisant que des résultats médiocres sera considéré comme nul.

Une somme de 5000 francs de primes sera affectée, s'il y a lieu, entre les trois ou les cinq auteurs des meilleurs projets. Un jury, composé des sommités artistiques du pays, sera chargé du classement des projets. L'auteur classé en première ligne sera chargé de l'exécution de l'œuvre.

Les concurrents pourront présenter des projets comportant des motifs de décoration déjà connus et qu'ils approprieront à leur œuvre.

Ils pourront aussi présenter des œuvres posthumes, telle la Glorification du Travail de Constantin Meunier.

Tous ces détails et d'autres seront réglés par le programme de concours dont le plan sera élaboré par MM. Dujardin et Devreux.

L'achèvement du monument en 1908, coïnciderait avec l'inauguration du superbe édifice de l'École industrielle supérieure, et la grande exposition industrielle qui aurait lieu cette même année en notre ville.

Le 22 février 1906, M. Van der Bruggen, ministre des Beaux-Arts, déléguait pour représenter le Gouvernement MM. Vinçotte et De Groote, statuaires et Acker, architecte. Le 6 avril suivant, il adressait à la Ville de Charleroi les observations suivantes :

Parmi les stipulations du concours qu'il est question d'instituer figure celle-ci : « Les concurrents pourront produire des éléments connus et même des œuvres posthumes comme celles de Constantin Meunier. » Je dois vous faire remarquer que l'ensemble des œuvres de Constantin Meunier groupées sous le titre de « Monument du Travail » que cette phrase semble viser, appartient à l'État aux termes du contrat conclu avec l'artiste. (1)

Mon département ne saurait envisager favorablement l'idée du concours. J'estime que l'organisation d'un concours public n'est pas une garantie en ce qui concerne la valeur artistique du monument à ériger, et que le contraire serait plutôt vrai.

---

(1) M. Van der Bruggen semble avoir été en cette revendication, trop absolu. La famille Meunier conserve le droit de permettre des réductions aux $^2/_3$, ainsi que nous l'avons vu. — D'autre part il ne se concevrait pas que l'Etat arguât, comme un commerçant, d'un droit privatif de propriété vis-à-vis d'une Ville qui, pour l'embellissement public, voudrait profiter d'une propriété nationale.

Constantin MEUNIER. — Le Monument au Travail
La Moisson.

Constantin MEUNIER. — **Le Monument au Travail**
La Moisson.

Le premier effet d'un concours est d'éloigner les artistes de valeur reconnue qui ne se soucient pas de s'exposer à un échec.

Dans l'organisation des concours, il est d'usage de multiplier les règles et les formalités dans le but d'arriver à un jugement éclairé et impartial. L'expérience prouve que les mesures prises sont rarement efficaces.

A supposer qu'elles le soient, il se fera généralement que le projet couronné ne présentera que des qualités moyennes et banales : c'est que l'artiste qui prend part à un concours a une tendance à réprimer sa spontanéité, à se défier de son inspiration, à substituer malgré lui au désir de faire de son mieux le désir de réussir en ne choquant personne.

Un autre argument très fort contre les concours résulte de la notable différence qui peut exister entre la maquette soumise au jury et l'exécution de cette maquette en grandes dimensions. Fréquemment, il se produit des mécomptes et des désillusions, et la réalisation du monument révèle chez l'artiste des défauts et des insuffisances que la simple vue de la maquette n'avait annoncés à personne.

Au point de vue financier, les concours présentent également des inconvénients. A moins de vouloir renforcer l'effet naturel du concours, indiqué ci-dessus, qui est de détourner les artistes en vue, il importe d'arrêter d'avance le coût du monument à une somme qui puisse paraître suffisante aux artistes de cette catégorie. D'autre part, il est nécessaire de prévoir, en outre, les sommes qu'il convient d'allouer à titre de dédommagement, aux auteurs des meilleurs projets non couronnés, ce qui ne laisse pas que d'accroître sensiblement la dépense.

J'ai lieu de croire que la manière de voir que je viens d'exposer est conforme à celle de la plupart des sculpteurs. »

Les observations ministérielles furent appuyées par les artistes au sein de la Commission et celle-ci, après deux séances, se rallia à la proposition suivante que M. G. Roullier présenta au Conseil Communal le 16 juin 1906 :

« Quant à la question de savoir ce qui doit prédominer : de l'architecture ou de la sculpture, ou ceci dit, sous une forme plus simple : à qui on devra s'adresser tout d'abord : sera-ce aux architectes ou bien aux sculpteurs ? Cette question reste indécise au cours de la première réunion qui se termine par l'approbation unanime de la proposition suivante : MM. les délégués du Gouvernement dresseront un programme qui sera soumis à une prochaine réunion de la Commission d'études et renvoyé ensuite à l'examen du Conseil communal.

Dans la deuxième réunion de la Commission d'étude qui était fort nombreuse et à laquelle assistaient MM. les délégués du Gouvernement, les idées et les conclusions sont plus nettes, en suite de l'exposé fait par un des artistes délégués, d'accord en cela avec ses deux autres collègues.

Ce qu'il importait de mettre en parfaite évidence, c'est que l'emplacement de la gare où doit s'ériger le monument est fort vaste ; le monu-

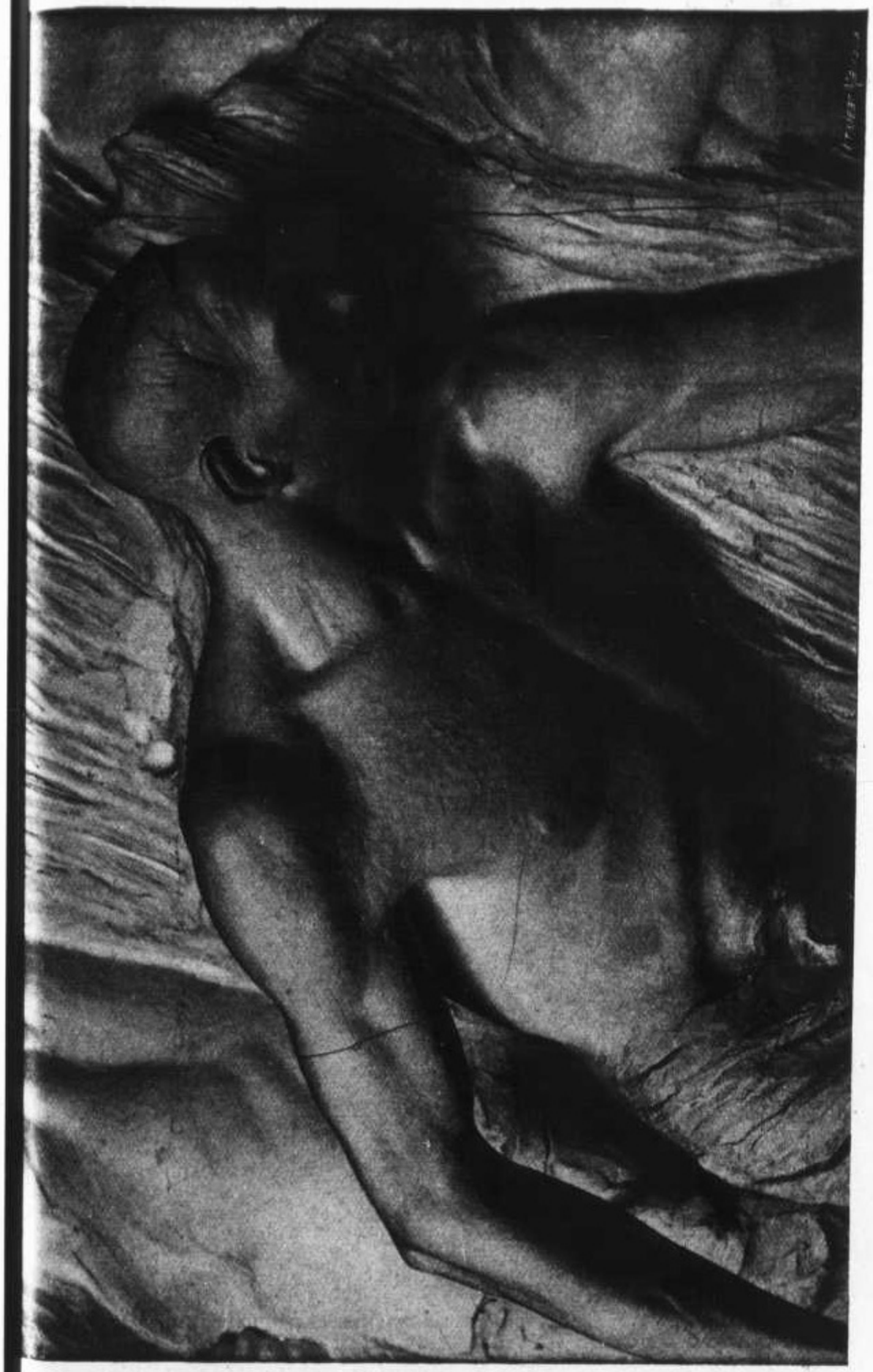

Constantin Meunier. — **Le Monument au Travail**
Détail du bas-relief *La Moisson*.

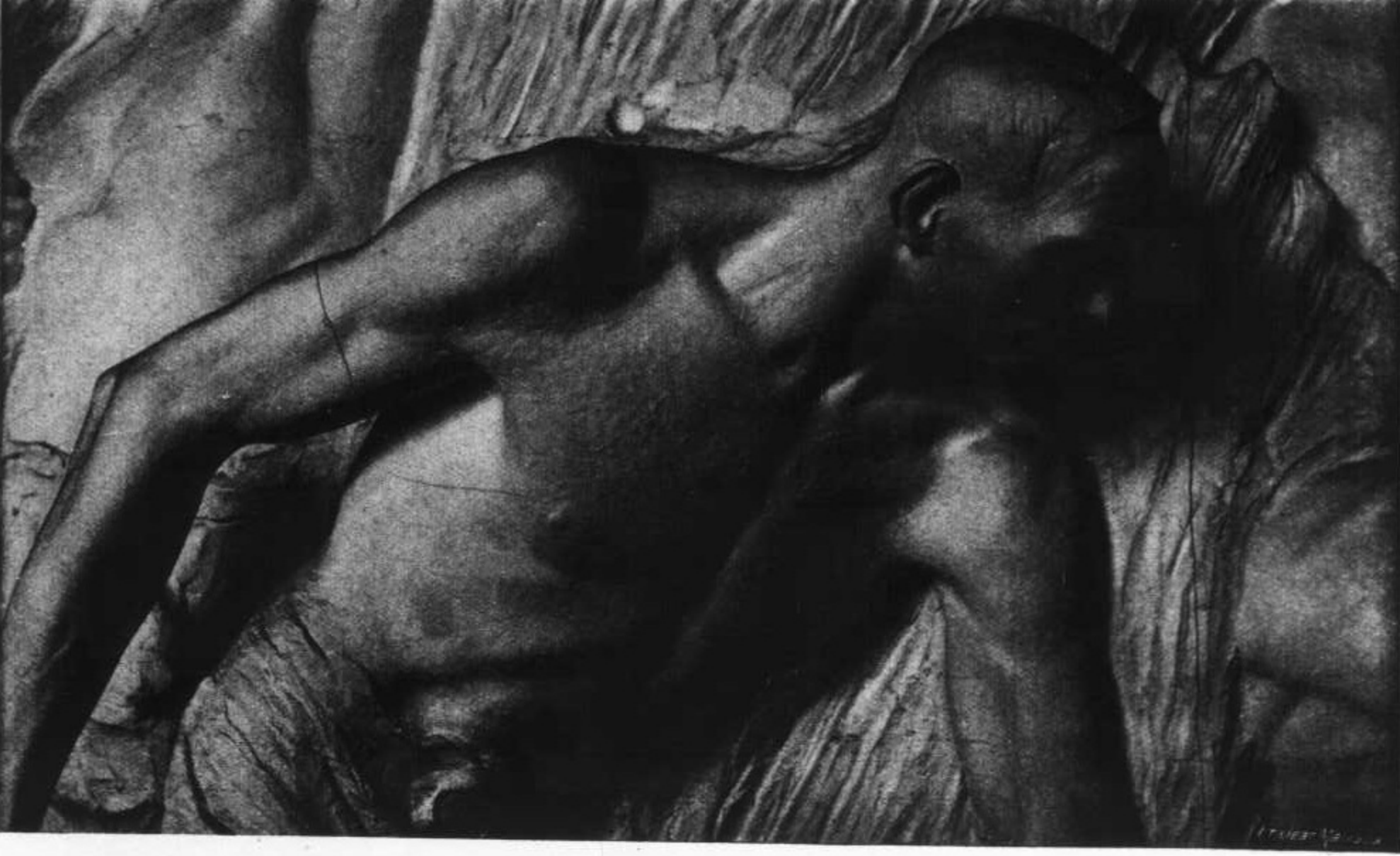

Constantin MEUNIER. — **Le Monument au Travail**

Détail du bas-relief *La Moisson*.